

Associations : quel Avenir ?

Nous, associations signataires de ce courrier, avons la douleur de vous faire part de la disparition de l'une des nôtres: Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Gorre Menez (Loperhet). Après 33 ans d'engagement associatif sur le territoire de la communauté de communes de Landerneau-Daoulas et plus largement du Pays de Brest, c'est un projet, un lieu, une équipe de 14 salariés et de 12 administrateurs, 250 adhérents, 6 places de chantier d'insertion, un centre équestre et l'un de nos partenaires irremplaçables qui disparaissent aujourd'hui sans que grand monde ne s'en émeuve.

Des milliers d'enfants, d'adolescents et d'adultes du Pays de Brest y ont vécu des moments d'éducation populaire : premiers apprentissages de l'autonomie, de la séparation et du vivre ensemble, lors des colonies de vacances et des classes natures.

L'animation du CPIE reposait sur une approche respectueuse et sensible de la nature, était un lieu de mixité sociale, et proposait un accompagnement pédagogique équestre pour tous et adapté aux situations de handicap, ainsi que la découverte d'une alimentation bio, de saison et les joies de cuisiner ensemble.

Le CPIE proposait aussi:

- Un *lieu d'insertion* par l'entretien et la gestion d'espaces naturels sensibles et de zones écologiquement remarquables
- Un *espace naturel* ouvert aux promenades du dimanche
- Un *lieu de formation* aux fonctions de l'animation pour des jeunes du territoire leur permettant ensuite de travailler dans des emplois d'intérêt général implantés localement
- Un *outil de travail* pour des centaines d'enseignants
- Des *animations pédagogiques adaptées* par tranches d'âges pour sensibiliser petits et grands aux problématiques environnementales de leur territoire

Dans cet espace d'investissement bénévole et militant, d'exercice du débat démocratique et citoyen, le CPIE était un laboratoire d'idées et de réflexion précurseur sur des sujets d'actualité comme le développement durable des territoires et la biodiversité. C'était aussi un de ces endroits associatifs où l'on trouvait des salariés investis dans des emplois chargés de sens au service du territoire et non interchangeables ni délocalisables. Le CPIE rassemblait, et formait un espace de partenariat où le faire ensemble prenait tout son sens.

C'est aujourd'hui, et une fois de plus, un projet d'intérêt général ancré dans son territoire qui s'envole en fumée.

Chaque année sur nos territoires de vie ce sont des centaines et probablement des milliers de services à la population perdus et tout autant d'emplois. Avec ces disparitions, chaque jour s'affaiblit l'équité d'accès à la culture, à l'éducation, au sport, à l'environnement, à l'insertion, aux droits fondamentaux, à la santé, à l'hébergement et à l'insertion des plus fragilisés... pour n'en citer que quelques uns.

Du fait de la disparition de ces actions, c'est le tissu social que l'on fragilise. C'est l'imagination de nouvelles façons d'appréhender le monde dans ses évolutions qui s'effacent un peu plus chaque jour et sans bruit.

La disparition de ces actions citoyennes de terrain ne risque-t-elle pas de laisser une plus grande place à toutes les formes de violence, de radicalisation et de communautarisme ?

Nous ne supportons plus de voir s'accélérer la destruction du tissu associatif et de voir disparaître un nombre sans cesse croissant d'associations qui constituent l'un des piliers de notre vie démocratique, sociale, civique et culturelle. Ce processus se fait dans le silence et l'indifférence la plus totale. Aucun territoire politiquement responsable ne devrait accepter cela.

Il est attendu des associations une particularité et une responsabilité de leur intervention en matière de création de lien social, d'éducation à la citoyenneté, d'apprentissage du vivre ensemble. Ils sont d'ailleurs désormais placés hors champ économique dans la circulaire Valls (*circulaire n° 5811-SG du 29 septembre 2015 relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations – Annexe1*)

Les collectivités, les pouvoirs publics font reposer une part de leur intervention sur la compétence associative. Les associations réalisent des expérimentations innovantes et outillent la diversité de leurs acteurs (militants, bénévoles, salariés) avec le souci du bien commun et de la préservation de l'intérêt général. Il y a donc bien ici, une reconnaissance implicite de la pertinence du savoir-faire associatif dans le sens à donner à l'action publique.

Pourtant, aujourd'hui, avec la raréfaction des finances publiques, il est souvent demandé aux associations d'intégrer cette dimension économique, de se soumettre aux règles de marché, et de porter leur candidature au même titre que toute entreprise privée. Cette demande est assortie d'une obligation de performance et de résultats probants dont elles font preuve. Elles agissent alors dans le double impératif de qualité du service, du respect de l'utilité sociale, et de règles financières sans posséder la structure capitalistique. Tout cela en devant s'ouvrir à une concurrence qui devient dès lors déloyale.

Le recours de plus en plus fréquent aux marchés publics, aux appels à projets et aux délégations de service public au détriment de la subvention octroyée par convention d'objectif illustre bien ce phénomène.

Nous craignons la confusion entre activité économique (une partie des activités de certaines associations) et subvention versée pour poursuivre des buts innovants dont les associations sont à l'origine. Ce glissement de statut pour les associations les condamne à passer de partenaires de l'action collective auprès des pouvoirs publics, à prestataires de services délégués et parfois jusqu'à être réduits à un rôle de simples exécutants.

Avec ce « tout marché », cette place toute particulière d'aiguillon d'innovation, d'originalité, d'expérimentation, d'engagement, de militantisme et de permanence qu'occupent les associations disparaît, et leur modèle structurel avec.

Le CPIE de la Vallée de l'Elorn aujourd'hui, et d'autres associations hier, agissant au profit de l'éducation du plus grand nombre, des plus démunis, de l'accès aux droits fondamentaux, de la culture, de l'environnement... Pourrons-nous éviter de nouvelles morts demain ?

Tout cela nous touche, doit vous toucher, au plus profond de nos investissements sociaux et politiques. Nous appelons de nos vœux à porter plus haut le débat, et la défense ultime du droit

à la liberté d'association. Ce droit est aujourd'hui mis à mal par la mort économique de tant d'actions associatives emportant avec elles investissement bénévole, compétences des salariés, projets de territoire... Est-ce que nos structures de gouvernance locales souhaitent fondamentalement la désaffection des valeurs associatives qui font une des particularités de notre tissu social ?

Il est urgent à présent d'exprimer haut, fort, et clairement une volonté nette de promotion du mouvement associatif, en réaffirmant son engagement au service de l'intérêt général et de la solidarité, et en œuvrant pour la sécurisation financière des associations.

Aussi, pour la consolidation de la vie associative tant qu'il en reste encore temps, nous réaffirmons la nécessité des relations partenariales entre nous et les collectivités. Nous pourrions ainsi co-construire les politiques publiques pour un projet de territoire innovant, écologiquement responsable, participatif et solidaire dans le cadre de chartes d'engagements réciproques associations-collectivités. Nous ne sommes pas des structures interchangeable mais bien des acteurs ancrés dans la spécificité de nos territoires. La disparition du CPIE Vallée de l'Elorn sur notre territoire, c'est pour beaucoup d'entre nous la perte d'un partenaire de travail avec lequel nous menions des actions complémentaires de ce fait aujourd'hui menacées.

En espérant que ce courrier saura retenir toute votre attention, nous appelons de tous nos vœux un débat local sur la place et le rôle de nos associations, sur leur avenir, et faire ainsi que le CPIE ne soit pas mort pour rien.

Pour toute correspondance au collectif : collectif.avenir.asso@gmail.com



Groupe Brest
Landerneau